



Sandrine LE FEUR, Députée de Morlaix
Communiqué de presse – 01/07/2020

Suppressions de postes chez Air France **Notre réaction en tant que députés à l'éventuelle fermeture du site Hop! de Morlaix à l'horizon 2023**

Les informations ne sont pas encore officielles, mais il est fait état que le Comité Social et Economique (CSE) d'Air France annoncerait dans les jours qui viennent la suppression de 1022 ETP chez la filiale Hop!, entraînant l'arrêt des activités de maintenance et de support du site de Morlaix en 2023.

Nous dénonçons une annonce qui n'est pas acceptable.

Pour les salariés, compétents et expérimentés, attachés au site et à leurs métiers

Pour les élus du territoire, prêts à s'engager davantage pour adapter l'outil aux évolutions industrielles voire à un changement de flotte

Pour le territoire du pays de Morlaix dont le site hop ! constitue un fleuron historique depuis Brit Air.

C'est pour cette raison que je m'entretenais ce jour, par téléphone, avec la Secrétaire Générale d'Air France et le Président de Hop !

La perte d'environ 300 emplois qualifiés, non délocalisables, serait un séisme pour le bassin d'emploi morlaisien, un territoire qui a déjà été touché par d'autres saignées massives.

Cette fermeture pure et simple serait un non-sens, alors que le groupe Air France lorsque nous l'avions rencontré au siège il y a un an, nous avait apporté des garanties quant à sa volonté de pérenniser le site de Morlaix et avançait un plan de charges jusqu'en 2023. Pour assurer durablement la compétitivité du site, nous avons même accepté un PDV pour le moderniser et rénover.

Chacun a conscience des difficultés que la crise liée au COVID-19 fait subir à Air France.

Mais l'effort de l'Etat pour soutenir le groupe, à hauteur de 7 milliards d'euros, est plus que significatif. L'engagement de la puissance publique aux côtés d'Air France ne peut que s'accompagner d'un maintien des emplois et de l'outil industriel sur Morlaix.

D'autant que Morlaix concentre tous les atouts pour constituer une carte maîtresse dans le plan de développement d'Air France. Avec la maintenance et les fonctions support administratives de Hop!, bien sûr. La plateforme aéroportuaire est également un pôle d'excellence en matière de formation aéronautique pour les personnels navigants et en mécanique.

Morlaix a tous les atouts pour rester une base importante de formation, de simulation et d'entretien des jets régionaux, y compris au-delà des CRJ Bombardier actuellement entretenus.

La proximité de l'aéroport de Brest, de la base aérienne de Landivisiau, mais aussi les transformations en cours autour de Hop ! formation, permettent de proposer un plan de développement du site et non pas une simple restructuration. Sur le plan régional, nous restons persuadés que Morlaix a de nombreux atouts.

Nous ne laisserons pas se détruire ces investissements bretons qui y ont été faits, sans être absolument certains que tous les scénarios ont réellement été étudiés et comparés.

La Bretagne a un écosystème qui reste très favorable. L'ouest breton en particulier fait partie des destinations qui resteront desservies par les avions, car situé à plus de 2h30 de Paris en TGV.

La crise sanitaire a fait émerger le besoin de réindustrialiser nos territoires, de relocaliser les chaînes de valeur. C'est un enjeu de souveraineté de long terme.

Cet enseignement à vocation à s'appliquer s'agissant du site hop ! De Morlaix. Confortons-le pour être plus résilients, garantissons le maintien de l'activité et des emplois.

C'est en ce sens que je vais solliciter le gouvernement et Air France pour travailler à un plan de relance acceptable pour les salariés et pour le territoire du Pays de Morlaix.

Sandrine LE FEUR, *Députée du Finistère*

Eric BOTHOREL, *Député des Côtes d'Armor*

Jean-Charles LARSONNEUR, *Député du Finistère*

Graziella MELCHIOR, *Députée du Finistère*

Contact presse : sandrine.lefeur@assemblee-nationale.fr

02 98 88 02 35 ; 06 31 76 26 76